



Autorisation de publication de photos ou vidéos Droit à l'image

Afin d'illustrer le scoutisme, nous utilisons les photos que nous possédons ou qui nous sont envoyées, principalement par des animateurs. Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d'être photographié ou parfois filmé en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de son unité ou de la fédération, ou dans la presse. La fédération veille à ce que ces images soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Chaque membre peut demander l'arrêt de l'utilisation ou la retouche d'une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

Je soussigné(e) [prénom + nom]
parent ou responsable de [prénom(s) + nom(s) du/des enfant(s)]
.....

accepte par la présente que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt)
soient utilisées par l'unité Saint-Joseph d'Evere dans le cadre scout.

J'accepte notamment que soit publiées des photos de la manière suivante :

- Sur le site d'unité : <http://saintjoseph.scoutnet.be/> ;
- Sur la page facebook de l'unité ;
- Publication sur support papier et/ou électronique lors d'évènement ;
- J'accepte également que des photos ou vidéos soient prises et utilisées par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scout, toujours en présence et sous la surveillance des animateurs.

[biffer les mentions non-désirées]

Date et lieu

Signature + mention « Lu et approuvé »

